



## **Conseil du développement industriel**

### **Quarantième session**

Vienne, 20-22 novembre 2012

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

### **Date et lieu de la quinzième session de la Conférence générale**

## **Date et lieu de la quinzième session de la Conférence générale**

### **Rapport du Directeur général**

Le présent document rend compte des consultations menées par le Directeur général comme suite à la proposition du Gouvernement péruvien d'accueillir la quinzième session de la Conférence générale à Lima du 2 au 6 décembre 2013. Conformément à la décision GC.14/Dec.21, on y fournit également des informations sur les incidences financières ainsi que sur tous les points abordés lors d'une mission préparatoire à Lima, notamment les installations de conférence, la sécurité, l'infrastructure locale et les dispositions financières.

## **Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1-7	2
II. Installations de conférence .....	8-11	3
III. Sécurité .....	12-14	4
IV. Infrastructure locale .....	15-16	5
V. Dispositions financières .....	17-19	5
VI. Accord de conférence .....	20	6
VII. Dates de la session .....	21	6
VIII. Mesures à prendre par le Conseil .....	22	6
Annexe		
Coûts estimatifs .....		7

Par souci d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire en séance.



## I. Introduction

1. À sa quatorzième session, la Conférence générale a adopté la décision GC.14/Dec.21 sur la date et le lieu de sa quinzième session et a prié le Directeur général de tenir les consultations nécessaires avec les États Membres qui seraient prêts à accueillir cette session, eu égard en particulier à l'article 8 de son Règlement intérieur. Elle a également délégué au Conseil du développement industriel, conformément à l'alinéa b) du paragraphe 2 et au paragraphe 4 de l'article 8 de l'Acte constitutif de l'ONUDI, le pouvoir d'examiner et de déterminer, à sa quarantième session, le lieu et la date de la quinzième session de la Conférence générale.

2. Comme suite à la participation de M. Julio Guzmán Cáceres, Vice-Ministre de l'industrie et des petites et moyennes entreprises, à la quatorzième session de la Conférence générale, la Mission permanente du Pérou a transmis, le 5 décembre 2011 dans une note verbale, la proposition du Gouvernement péruvien d'accueillir la quinzième session de la Conférence générale de l'ONUDI en 2013 à Lima. Plusieurs réunions ultérieures ont été organisées entre les représentants de la Mission permanente du Pérou et le Secrétariat de l'ONUDI à Vienne.

3. Le Directeur général s'est rendu à Lima du 13 au 15 juin 2012, où il a rencontré le Président péruvien, M. Ollanta Humala Tasso, le Premier Ministre, M. Oscar Valdés, la Ministre de la production, M<sup>me</sup> Gladys Triveño, et le Vice-Chancelier aux affaires étrangères, M. José Beraun. À cette occasion, le Gouvernement a réaffirmé qu'il était disposé à accueillir la Conférence générale en 2013.

4. Des entretiens bilatéraux entre le Secrétariat et des représentants de la Mission permanente du Pérou à Vienne ont eu lieu le 7 décembre 2011 et les 4 et 12 septembre 2012 au sujet des dispositions à prendre pour la tenue d'une session de la Conférence générale en dehors du Siège. En particulier, le Secrétariat a fourni à la Mission permanente le texte d'un modèle d'accord avec le pays hôte, une estimation préliminaire des coûts et une liste des ressources nécessaires pour transmission au Gouvernement péruvien. Il a été souligné lors de ces entretiens que le texte de base régissant les dispositions financières pour la tenue d'une session en dehors de Vienne était l'article 8 du Règlement intérieur de la Conférence générale, aux termes duquel les dépenses effectives "résultant directement ou indirectement du fait qu'une session se tient ailleurs qu'au Siège de l'Organisation sont prises en charge par le gouvernement hôte". Il a en outre été expliqué qu'un accord fixant les obligations financières du Gouvernement ainsi que ses contributions en nature (salles de conférence et autres installations, locaux à usage de bureaux, services de transport, protection policière et personnel local, notamment) devrait être conclu avec le pays hôte.

5. À l'invitation du Gouvernement péruvien, une délégation composée de fonctionnaires de l'ONUDI et de représentants du Service de la gestion des conférences de l'ONUV et du Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU a effectué une mission préparatoire au Pérou du 21 au 23 octobre 2012. En collaboration avec le Ministère des affaires étrangères et la Mission permanente du Pérou auprès de l'ONUDI, le Ministère de la production a organisé un programme complet couvrant divers points tels que les installations de conférence, la sécurité, les services de transport, les visas, les dispositions protocolaires et l'hébergement hôtelier.

6. La délégation ONUDI/ONUV a également rencontré de hauts responsables gouvernementaux, dont la Ministre de la production, M<sup>me</sup> Gladys Triveño, le Vice-Chancelier aux affaires étrangères, M. José Beraun et le Vice-Ministre de la pêche, M. Paul Phumpiu. Tous ses interlocuteurs l'ont assurée de leur désir d'accueillir la Conférence générale à Lima ainsi que de leur ferme volonté et de leur soutien énergique dans ce contexte. Ils ont souligné que le fait d'organiser la Conférence générale en dehors de Vienne donnerait non seulement au Pérou, que la Banque mondiale classe parmi les "pays à revenu intermédiaire en croissance rapide", mais aussi à l'Amérique latine la possibilité de mettre en évidence l'importance de l'industrie dans le développement économique et social d'ensemble. Il a été noté que certains des pays de la région faisaient déjà partie du G-20, du groupe BRICS et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cela permettait à l'Amérique latine, aux Caraïbes et au Pérou de montrer comment ils coopèrent avec d'autres régions ainsi que d'examiner de nouvelles possibilités. Dans ce contexte, la délégation a été informée du troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Amérique du Sud et des pays arabes, qui venait d'avoir lieu à Lima en octobre 2012. Lima sera également l'hôte du Forum économique mondial en 2013, des réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale en 2015, et du vingt-quatrième Sommet de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en 2016. Il a été noté que le Pérou était en train de devenir un lieu de rencontres internationales et que la construction d'un centre international de congrès avait été approuvée par le Gouvernement.

7. Les représentants du Gouvernement péruvien ont également noté que, depuis la transformation de l'ONUDI en institution spécialisée en 1985, la Conférence générale avait seulement tenu deux sessions en dehors de Vienne, à savoir la deuxième à Bangkok en 1987 et la cinquième à Yaoundé en 1993. Ils ont également mentionné la Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels, qui avaient été adoptés à la deuxième Conférence générale de l'ONUDI à Lima en mars 1975. Ce serait l'occasion pour les États Membres de renouveler leur engagement de promouvoir le développement industriel et la coopération Sud-Sud entre les régions.

## II. Installations de conférence

8. Au cours de la mission préparatoire, la délégation ONUDI/ONUV s'est vu proposer plusieurs lieux où la Conférence générale pourrait se réunir et elle en a visité deux. Les représentants du pays hôte ainsi que les membres de la délégation sont parvenus à la conclusion que le centre de congrès de l'hôtel Westin (Westin Convention Center) était le lieu le plus approprié, car c'était celui qui disposait de la meilleure infrastructure et qui offrait les meilleures conditions pour la tenue de la Conférence. Il fait partie de l'hôtel Westin, bâtiment moderne qui est situé dans le quartier financier de Lima et offre les plus grandes installations de conférence d'Amérique du Sud. Il est prévu que le centre de congrès accueille également le Forum économique mondial en avril 2013. Les salles de conférence sont situées aux troisième et quatrième étages de l'hôtel. Les prescriptions générales concernant les installations, les services et les équipements à fournir ont été examinées conjointement avec le Gouvernement péruvien et la direction de l'hôtel. Le Gouvernement mène actuellement des discussions supplémentaires avec la direction de l'hôtel.

9. La délégation ONUDI/ONUS a déterminé que le centre de congrès pouvait accueillir les séances officielles de la Conférence générale. En particulier, elle a constaté qu'il pouvait accueillir les séances plénières de la Conférence (environ 700 participants) ainsi que celles de ses organes subsidiaires (grande Commission, Bureau et Commission de vérification des pouvoirs), des tables rondes et des réunions de groupes régionaux. L'espace devrait également suffire pour des réunions parallèles et d'autres activités telles que celles qui ont été organisées dans le passé à l'occasion de la Conférence générale. Le centre est en mesure d'installer l'infrastructure informatique qu'exigent des conférences d'une telle ampleur, notamment pour l'interprétation simultanée. Moyennant une planification soignée, il devrait être possible de mettre suffisamment de bureaux à la disposition des membres du Bureau et du personnel du Secrétariat ayant des fonctions de soutien direct. Le fait que le centre de congrès se trouve dans un hôtel devrait se traduire par des avantages sur le plan pratique et en termes d'efficacité, notamment en permettant aux membres du personnel d'appui essentiel, en particulier à ceux qui travaillent en équipe et dont les journées sont particulièrement longues, de rester sur place. Il conviendrait que le Gouvernement du pays hôte fasse en sorte que des chambres soient proposées à des tarifs raisonnables à cette catégorie de personnel. La délégation ONUDI/ONUS a également été informée par les autorités du pays hôte que des dispositions seraient prises pour permettre aux membres des délégations de séjourner à proximité immédiate du centre de congrès dans des hôtels pratiquant différentes catégories de prix (voir par. 16).

10. Sur la base de cette première visite du Westin Convention Center, de légers ajustements ont été apportés à l'estimation préliminaire des coûts et à la liste des ressources nécessaires pour la tenue de la quinzième session de la Conférence générale à Lima. Étant donné que les locaux où se tiendrait la Conférence seraient pour l'essentiel concentrés sur deux étages et compte tenu de l'excellente infrastructure offerte par l'hôtel, l'effectif des services de conférence de l'ONUS a été légèrement revu à la baisse.

11. S'agissant de l'infrastructure mise à la disposition des membres des délégations, l'hôtel Westin propose un centre d'affaires ouvert 24 heures sur 24 et un accès sans fil à Internet dans l'ensemble des salles de réunions, des espaces publics et des chambres. Il comprend également deux restaurants, une cafétéria, des distributeurs de billets de banque, des agences de voyages, des services médicaux privés et des aires de stationnement.

### **III. Sécurité**

12. En ce qui concerne la sûreté et la sécurité, il convient de noter que, d'après la méthodologie du système de niveaux de sécurité du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU, Lima est actuellement classée au niveau 2 (faible).

13. Le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU a pour mandat de permettre la bonne exécution des activités de l'ONU, tout en assurant la sécurité, la sûreté et le bien-être du personnel, des membres des délégations et des visiteurs pendant la Conférence générale. Pour s'acquitter de ce mandat, le Département doit assurer la coordination entre les organes et le personnel de sécurité de l'ONU et les autorités compétentes du pays hôte. Les services de sécurité nécessaires pour la Conférence générale seront assurés de façon conjointe par le Département et le pays hôte. Le Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU à Vienne et les autorités

gouvernementales établiront dans un mémorandum d'accord les responsabilités incombant aux deux parties et les modalités de leur coopération avant, pendant et après la Conférence générale. Le mémorandum d'accord facilitera la préparation et l'exécution d'un plan opérationnel spécial de sécurité pour la Conférence.

14. La délégation ONUV/ONUDI a noté qu'un niveau suffisant de sécurité et de sûreté semblait pouvoir être garanti dans les locaux proposés pour la Conférence générale. Elle a eu plusieurs réunions concernant la question de la sécurité pendant la Conférence. Elle a reçu l'assurance que les autorités du pays hôte fourniraient tous les services de sécurité et de sûreté nécessaires. Il a été noté que celles-ci avaient l'habitude d'assurer la sécurité de grandes réunions similaires.

#### **IV. Infrastructure locale**

15. L'aéroport international Jorge Chávez de Lima, situé à 15 km du Westin Convention Center, est desservi par plusieurs compagnies aériennes internationales.

16. The Westin Convention Center est situé dans un quartier qui compte un nombre important d'ambassades ainsi que plusieurs autres hôtels de différentes catégories. Le Gouvernement péruvien s'est dit prêt à négocier avec l'hôtel Westin ainsi qu'avec d'autres hôtels du secteur des tarifs correspondant aux taux des Nations Unies, c'est-à-dire nettement inférieurs aux tarifs normaux.

#### **V. Dispositions financières**

17. Conformément à l'article 8 du Règlement intérieur de la Conférence générale, les dépenses supplémentaires effectives résultant directement ou indirectement du fait qu'une session se tient ailleurs qu'au Siège de l'Organisation sont prises en charge par le gouvernement hôte. Au cours de la mission ONUDI/ONUV, les incidences financières de la tenue de la Conférence générale à Lima ont été expliquées aux représentants du Ministère de la production et du Ministère des affaires étrangères. Il a été fait mention du modèle d'accord avec le pays hôte, de l'estimation préliminaire des coûts et de la liste des ressources nécessaires qui avaient déjà été transmis au Gouvernement péruvien par la Mission permanente du Pérou à Vienne au début de 2012. Cette liste précisait que l'on avait besoin notamment de salles de conférence, de bureaux pour les membres du Bureau de la Conférence, le secrétariat technique et les services de conférence ainsi que des installations et des équipements nécessaires pour l'interprétation en six langues, d'espaces services, de moyens de transport sur place, d'un centre de reproduction des documents, de personnel temporaire local d'appui, et de matériel tel que des ordinateurs personnels, des imprimantes, des photocopieurs et des téléphones.

18. Comme il est indiqué plus haut au paragraphe 10, après avoir examiné les installations de conférence de l'hôtel Westin, le Secrétariat a revu la liste des ressources nécessaires et l'estimation préliminaire des coûts pour la tenue de la Conférence générale à Lima. L'estimation révisée des coûts indique les ressources nécessaires (voir l'annexe) pour financer les dépenses relatives aux missions préparatoires, aux voyages du personnel, à l'expédition du matériel de sécurité et d'inscription, au remplacement du personnel des services de conférence et des agents de sécurité et au personnel d'appui supplémentaire, et elle comprend une provision pour imprévus.

19. La Ministre de la production a informé la délégation ONUDI/ONUS que les crédits nécessaires pour accueillir la Conférence générale au Pérou avaient déjà été prévus dans le budget national pour 2013, qui devrait être officiellement approuvé par le Parlement en novembre 2012. Il convient également de noter qu'un montant correspondant au coût total estimé de la tenue de la Conférence à Lima devrait être viré en euros à l'ONUDI au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2013. En outre, les coûts de deux missions préparatoires supplémentaires que le Secrétariat effectuera au cours des premier et second semestres de 2013 devraient être avancés au plus tard un mois avant la mission. Si d'autres dépenses initiales dont le montant estimatif est indiqué dans l'annexe au présent document doivent être effectuées avant la session, les fonds nécessaires devront également être avancés au plus tard un mois auparavant.

## **VI. Accord de conférence**

20. Si le Conseil décide de tenir la quinzième session de la Conférence générale à Lima, le Directeur général devra, conformément à l'article 54 du Règlement intérieur de la Conférence, conclure avec le Pérou un accord de conférence précisant les arrangements à prendre par l'État hôte et le Secrétariat et les obligations leur incombant en ce qui concerne la session de la Conférence. Comme il est indiqué plus haut aux paragraphes 4 et 17, le Secrétariat a communiqué au Gouvernement péruvien, pour que celui-ci l'examine à titre préliminaire, le texte d'un modèle d'accord avec le pays hôte/d'accord de conférence. Le Secrétariat proposera d'apporter des modifications supplémentaires à cet accord pour tenir compte des conclusions de la mission préparatoire. À la lumière de ses consultations avec le Gouvernement péruvien, le Secrétariat recommande que l'accord de conférence soit négocié et conclu au plus tard d'ici à février 2013, afin que l'ONUDI et le Gouvernement disposent d'une bonne base pour la poursuite des préparatifs de la Conférence générale.

## **VII. Dates de la session**

21. La délégation ONUDI/ONUS a reçu lors de ses entretiens avec le Gouvernement péruvien et le Westin Convention Center la confirmation que les dates initialement envisagées pour la quinzième session de la Conférence générale (2 au 6 décembre 2013) conviendraient si la session devait se tenir à Lima.

## **VIII. Mesures à prendre par le Conseil**

22. Le Conseil est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document; à fixer la date et le lieu de la quinzième session de la Conférence générale; et, s'il décidait de tenir cette session à Lima, à prier le Directeur général de négocier et de conclure un accord de conférence approprié avec le Gouvernement péruvien d'ici à février 2013.

## Annexe

## Coûts estimatifs

## Fondés sur la recommandation du Gouvernement péruvien et de la délégation ONUDI/ONUV d'utiliser le Westin Convention Center de Lima

	<b>Coût estimatif</b> (en euros)
<b>I. Contributions financières du gouvernement hôte</b>	
<b>Missions préparatoires</b> <sup>1</sup> (3 missions composées de 5 fonctionnaires chacune, préfinancement requis)	76 605
<b>Frais de voyage du personnel</b> – 160 fonctionnaires de diverses catégories (ONUDI: environ 76; ONUV: environ 84 (services de conférences, interprétation, contrôle des documents, distribution des documents, appui informatique et services de sécurité et de sûreté)	1 272 375
– Sur la base des frais de voyage remboursables Vienne-Lima-Vienne au tarif de novembre 2012 (1 jour de voyage dans chaque sens)	
– Échelonnement des dates d'arrivée selon les fonctions	
<b>Envois</b> (2 500 kg par avion)	46 900
– Comprend: documents et dossiers de conférence, matériel de conférence et de référence, matériel de sécurité, d'inscription et de présentation (sous réserve qu'il y ait sur place suffisamment de matériel informatique et les fournitures de bureau nécessaires)	
<b>Traduction à distance</b>	3 000
<b>Personnel de remplacement</b> (coût des remplaçants employés par le Service de la gestion des conférences (9 personnes) et le Service de la sécurité et de la sûreté (14 personnes) <sup>2</sup> de l'ONUV pour assurer le service des réunions à Vienne pendant l'absence du personnel envoyé à Lima)	26 000
<b>Personnel supplémentaire pour le Secrétariat des organes directeurs</b> (rétribution des services consultatifs fournis par un administrateur chargé de contribuer aux préparatifs et d'assurer la liaison avec le Gouvernement hôte pendant 6 mois, y compris les voyages à Lima) <sup>3</sup>	57 000
<b>Imprévus</b> (provision de 10 % pour l'inflation, les fluctuations du taux de change, etc.)	148 188
<b>Total</b>	<b>1 630 068</b>

<sup>1</sup> Une mission préparatoire a eu lieu du 21 au 23 octobre 2012. Deux autres devraient avoir lieu en 2013.

<sup>2</sup> Cette estimation ne comprend pas les heures supplémentaires, qui ne seront facturées que si elles sont effectuées.

<sup>3</sup> Le préfinancement pourra être demandé si l'administrateur doit prendre ses fonctions au cours du premier trimestre de 2013.

**II. Contributions en nature du Gouvernement hôte**

<b>Locaux et installations de conférence au Westin Convention Center</b> , aménagés et meublés suivant les prescriptions figurant dans la liste des ressources nécessaires (ordinateurs/imprimantes, connexion sans fil, matériel de reproduction et technique, cabines d'interprétation, matériel et frais de télécommunication, matériel de sécurité et de sûreté, etc.)	Non déterminé
<b>Personnel d'appui local</b> (environ 100)	Non déterminé
<b>Autres services locaux</b> (banque, assistance médicale/premiers secours, bureau de poste, agence de voyage, etc.)	Non déterminé
<b>Transports locaux</b> entre les autres hôtels et le Westin Convention Center, ainsi qu'entre l'aéroport et les hôtels (bus, minibus et voitures pour les personnalités)	Non déterminé
<b>Protection policière</b> prescrite par l'accord avec le pays hôte	Non déterminé

---